

que la même chose nous arrive relativement à nos espérances célestes. Si vous vous contentez des faibles et pauvres éléments du temps et du monde, vous ne vous souciez guère d'examiner sur quel fondement vous vous appuyez ; mais si vous avez tourné vos cœurs vers les glorieuses choses de l'éternité, rappelez-vous bien que " nul ne peut poser un autre fondement que celui qui est placé, lequel est Jésus-Christ. " — *Old Humphrey*.

L'annihilateur du feu.

On s'est beaucoup occupé, dans ces derniers temps, d'un procédé et d'un appareil à l'aide desquels l'incendie le plus terrible peut être étouffé en quelques instants. M. Phillips, auteur de cette importante découverte, a fait au Champ-de-Mars de Paris plusieurs expériences qui, sans avoir complètement réussi, mettent cependant hors de doute l'efficacité de son invention. Aux États-Unis, cette efficacité a paru assez démontrée pour qu'il se soit formé une compagnie dans le but d'exploiter le procédé nouveau, et déjà elle annonce qu'à partir du 1er novembre elle sera prête à livrer des appareils.

La description de cet *extincteur* aura donc un intérêt d'actualité, d'autant plus grand qu'elle est fort simple et intelligible même pour les personnes étrangères à la science.

" La machine portative qui produit le gaz annihilateur du feu se compose des différentes parties que voici : une petite bouteille d'acide sulfurique, une fiole contenant un mélange de chlorate de potasse et de sucre, et une brique composée de charbon de bois, de nitrate de potasse et de sulfate de chaux, le tout mêlé ensemble avec de l'eau. Le tout est placé au centre de deux cylindres emboîtés l'un dans l'autre et percés de trous pour le dégagement du gaz, puis renfermés dans une double boîte cylindrique.

" Les deux couvercles de l'appareil ont une ouverture qui donne issue à la vapeur, et ils sont traversés par une tige de fer pointue. En pesant sur un ressort *ad hoc*, les fioles se brisent, et ces divers ingrédients, mis en contact produisent l'ignition. Dès que la brique a pris feu, des gaz se dégagent, et, passant à travers les trous des cylindres, vont agir sur le réservoir d'eau et produisent la vapeur, laquelle, mêlée au gaz, s'échappe avec eux rapidement par l'orifice de la machine et, se répandant sous forme de nuages dans l'atmosphère du feu, l'éteint presque instantanément "

Ajoutons que cette vapeur n'exhale aucune odeur insupportable, et peut être aspirée impunément. — *Phare*.

Nouvelle-Galles du Sud.

La Nouvelle-Galles du Sud est, de toutes les colonies australiennes, la plus florissante et la plus étendue ; elle a été fondée avec le travail forcé. Les adversaires de la déportation font observer que la prospérité de cette colonie n'est pas concluante en faveur du travail obligatoire, parce que la Nouvelle-Galles du Sud est bien plus ancienne que les autres établissements de l'Australie, et parce qu'elle a coûté beaucoup d'argent à la métropole. Il n'en est pas moins vrai que les développements prodigieux de cette colonie attirent nécessairement l'attention sur le mode de colonisation qui y a été suivi.

L'abondance des ouvriers et le bon marché de la main-d'œuvre sont bien précieux dans une colonie naissante ; ils constituent les plus puissants éléments d'un grand établissement dans des contrées vierges où tout est à créer au prix de dures privations. Autrefois on peuplait les colonies

d'innocents Africains, réduits en servitude par un véritable abus de la force. Depuis que cet usage, réprouvé par la civilisation, a été abandonné, l'Angleterre a fondé des colonies à l'aide du travail obligatoire des déportés. C'est le même système, appliqué d'une manière plus morale, sinon dans les conséquences, au moins dans le principe. Le travail forcé a cet avantage, que non seulement on en peut calculer la quantité avec certitude, mais encore qu'on en fait l'emploi le plus convenable et qu'on y imprime la direction la plus utile sans avoir à consulter les goûts et les préférences des travailleurs. C'est là une considération capitale. Il est très rare, en effet, qu'on trouve, pour les défrichements et pour d'autres travaux pénibles exécutés dans la solitude, des ouvriers volontaires en Europe. L'Amérique du Nord se peuple facilement ; pourquoi ? Parce que la nature du pays se prête à la formation de petites communautés agricoles, où l'émigrant retrouve en miniature la société qu'il a quittée. Si le désert s'étend souvent autour des villages récemment élevés, les habitants ne sont pas isolés. Leurs relations ne peuvent être ni variées, ni étendues : elles suffisent néanmoins pour écarter de l'émigration des émigrés toute idée d'abandon. A cette condition, l'ouvrier ou le cultivateur qui soutient difficilement sa famille en Europe transporte sans trop de regrets son industrie au-delà de l'Atlantique. Or, en Australie, la colonisation ne se fait pas par essaims, mais par individus ; elle n'est pas agricole, mais *pastorale*, pour nous servir du mot des Anglais. Les gardiens de troupeaux, seuls pendant des mois entiers, habitant des huttes à peine mieux bâties que celles des naturels, mènent une vie dure et misérable. L'Angleterre l'a imposée à ses *convicts*. C'était une juste et humaine expiation de crimes commis dans la mère-patrie, et personne n'a jamais songé à plaindre le déporté bien vêtu et bien nourri que la justice de son pays avait obligé à passer quelques années, en face de Dieu et de sa conscience, dans le recueillement du désert, fertile en pensées graves et salutaires.

L'Angleterre a cessé d'envoyer des déportés à Sydney : elle a agi ainsi dans des vues de moralisation ; mais l'essor de la prospérité matérielle était déjà donné, et, après un long intervalle de travail forcé, une population familiarisée avec les exigences de la colonisation dans ce pays se trouvait formée. Et pourtant chaque jour les colons ce l'intérieur, bien différents en cela des habitants du Cap de Bonne-Espérance, expriment le regret d'être privés des services des *convicts* ! En étudiant l'histoire de l'Australie, il est impossible de ne pas rester convaincu que cet immense pays n'aurait point été colonisé, si les premières douleurs de la solitude, si les premiers travaux de défrichement n'avaient été supportés par des hommes qui n'étaient pas maîtres de s'y soustraire.

PAUL MERRAU.

Population de l'Irlande.

En mars 1841 la population de l'Irlande était de 8,475,121 individus, et à la fin de 1846 elle montait à près de 9 millions. Cependant, le 30 mars 1851, cette même population n'était plus que de 6,513,734 âmes, lequel nombre a été encore réduit par des émigrations successives. Le recensement des États-Unis présentait une masse de 23 millions d'individus qui se décompose ainsi qu'il suit, d'après les tableaux statistiques de M. W. Robinson.

Irlandais de naissance, 3,000,000 ; d'origine irlandaise, 4,500,000 ; Français et autres hommes de la race celtique, soit de naissance ou d'origine, 3,000,000 ; Allemands de naissance ou d'origine, 5,500,000 ; Anglo-Saxons de naissance ou d'origine, 3,500,000 ; hommes de couleur libres ou esclaves, 3,500,000.

Il paraîtrait, d'après ces tableaux, qu'au commencement de cette année (1851), la population irlandaise, soit de naissance, soit d'origine, montait à 14,000,000 d'individus, dont 7,500,000 habitaient les États-Unis.